

## Graffitis

Nettoyer rapidement et systématiquement les graffitis illégaux et les signaler au Service de police de la Ville de Québec sont des mesures essentielles pour éviter leur apparition.

### Comment éviter l'apparition de graffitis

- Utiliser des couleurs foncées et s'assurer d'avoir une quantité suffisante de peinture afin de pouvoir repeindre un mur, si nécessaire.
- Employer des matériaux texturés : les graffitis y sont moins visibles, ce qui dissuade les graffiteurs.
- Éclairer suffisamment les lieux et installer un système d'éclairage muni d'un détecteur de mouvements.
- Ajouter des plantes grimpantes pour créer un effet protecteur contre les éléments extérieurs et les graffiteurs.
- Réaliser une œuvre murale sur un mur constamment vandalisé est une méthode efficace pour contrer l'apparition de graffitis illégaux. Si l'œuvre murale est réalisée sur les équipements situés dans l'espace de la place éphémère et que l'œuvre est nettoyée lors de sa fermeture, il n'est pas nécessaire d'obtenir un permis (consulter [l'assistant-permis](#)).

### Signaler un graffiti

Composez le 911 si le graffiti est à caractère haineux ou sur le domaine privé.  
Composez le 311 si le graffiti se trouve sur un bâtiment ou un site municipal.

### Nettoyer un graffiti

- Nettoyer les graffitis le plus rapidement possible (maximum 48 h) contribue à réduire considérablement le risque de récurrence et à décourager les fautifs.
- Les techniques de nettoyage varient selon la surface sur laquelle le graffiti a été apposé et selon le type de peinture ou d'encre qui a été utilisé.
- Un environnement mal entretenu est un espace considéré comme abandonné, ce qui encourage les actes d'incivilité.

Pour des astuces de nettoyage, veuillez consulter le tableau [des techniques de nettoyage des graffitis](#). La Ville de Québec possède aussi [un plan de gestion des graffitis](#).

### Renseignements supplémentaires :

Marie-Eve Pineault

Technicienne en loisir, culture et vie communautaire

Téléphone au bureau : 418-641-6411 poste 3633

Courriel : [marie-eve.pineault@ville.quebec.qc.ca](mailto:marie-eve.pineault@ville.quebec.qc.ca)